

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1443 du Mercredi 4 Février 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
alger16 le quotidien

SCAN ME



LANCER DU SATELLITE ALSAT-3B



LE CHEF DE L'ETAT ENVOIE
UN MESSAGE DE REMERCIEMENTS
À SON HOMOLOGUE CHINOIS

P. 16

EN PRÉVISION DU MOIS SACRÉ



LES RADIOS ET TÉLÉVISIONS APPELÉES
À SE CONFORMER AUX RÈGLES
LÉGALES ET PROFESSIONNELLES

P. 4

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANBT
RÉPOND À LA QUESTION D'ALGER16 :



PHOTO : ALGER16
«L'EAU SERA DISPONIBLE
DE FAÇON RÉGULIÈRE
PENDANT LE RAMADAN»

P. 6

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MINISTRES ITALIEN EN VISITE
EN ALGÉRIE APRÈS LE MOIS DE RAMADAN

P. 3



CONFÉRENCE DES CHEFS DE POSTES CONSULAIRES

LA VISION GLOBALE
ET PROMETTEUSE DU
PRÉSIDENT TEBBOUNE

P. 16

RAPPORT DE LA COMMISSION AFRICAINE DE L'ÉNERGIE (AFREC)

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ
L'ALGÉRIE FRÔLE
LES 100 %

L'Algérie figure parmi le cercle restreint des pays africains ayant atteint un taux d'accès à l'électricité et au gaz proche de 100 %, une performance rendue possible par des politiques publiques qualifiées de fortes et par des infrastructures énergétiques robustes, a indiqué la Commission africaine de l'énergie (AFREC).

P. 5

Savez-vous

RECRUTEMENT DANS LES RANGS DES ENSEIGNANTS

REPORT DES CONCOURS À FIN MARS PROCHAIN

Le ministère de l'Éducation a annoncé, lundi soir, le report des concours de recrutement pour intégrer les rangs des enseignants à fin mars prochain. Dans un communiqué du ministère, il a été précisé que les entretiens relatifs aux audits concours de recrutement se dérouleront les 24, 25 et 26 mars prochain. Les concours étaient initialement programmés pour le 21

février en cours. Le ministère de l'Éducation a justifié cette décision par le nombre élevé de candidats recensés. Il a souligné que cette décision vise à assurer des conditions appropriées pour le déroulement des entretiens et à garantir le bon déroulement du processus selon les plus hauts standards de transparence et de crédibilité.



ANNABA

LE SALON DE L'ENTREPRENEURIAT, DE LA FORMATION ET DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE DEMAIN

La wilaya d'Annaba accueillera, à compter de demain, la 5e édition du Salon national de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'économie de la connaissance sous le slogan "Concevons l'avenir" avec la participation de plus 100 exposants (start-up et grandes sociétés de technologie), a-t-on appris lundi dernier auprès des organisateurs.

Dans une conférence de presse, le commissaire du salon, Hamza Kermiche, a indiqué que cette édition qui est organisée sous l'égide du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Haut-Commissariat à la numérisation avec le soutien des autorités locales comporte un programme technique et économique intense visant à accélérer la transition numérique dans les secteurs vitaux et relier l'innovation universitaire au marché de l'emploi. Cet événement de trois jours sera focalisé sur trois grands séminaires techniques qui aborderont les axes de la technologie de la santé, l'enseignement et l'agriculture, s'accordant ainsi avec l'orientation nationale vers la souveraineté numérique et alimentaire, a-t-il ajouté, relevant que la manifestation regroupera des sociétés innovantes, des institutions financières et des incubateurs



universitaires. Une pléiade d'experts internationaux de Grande-Bretagne et d'Allemagne et des compétences nationales des universités d'Annaba, de Guelma et d'El Tarf animeront des rencontres scientifiques sur les applications de l'intelligence artificielle (IA) et la médecine à distance, les systèmes agricoles de précision, selon la même source, qui a ajouté que le salon accorde un intérêt spécial aux jeunes innovateurs à travers l'organisation du concours "L'homme contre l'intelligence artificielle" destiné aux créateurs de contenu numérique. Des workshops regroupant des directeurs d'incubateurs universitaires et des représentants du secteur économique sont également prévus pour proscrire les méthodes d'accompagnement des start-up lors des phases de financement et de commercialisation avec la participation de l'Ecole nationale supérieure de technologie et d'ingénierie, ajoute la même source. Répondant à une question sur l'affluence attendue, M. Kermiche a indiqué que la plateforme numérique du salon a déjà enregistré plus de 10.000 inscrits, estimant que cela traduit l'intérêt croissant de la communauté professionnelle et universitaire pour les domaines de l'entrepreneuriat et l'e-économie.

COMPLEXE TOSYALI (ORAN) PROJET DE RÉALISATION D'UNE USINE DE TRAITEMENT PRIMAIRE DU MINERAIS DE FER



Le complexe sidérurgique Tosyali, situé à Bethioua (est d'Oran), entamera, au cours de l'année 2026, la réalisation d'une usine de traitement primaire du minerai de fer extrait de la mine de

Gara Djebilet (wilaya de Tindouf), en partenariat avec la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem), a indiqué le complexe dans un communiqué publié lundi dernier.

Sur le même communiqué, remis à la presse en marge de la supervision par le Premier ministre, M. Sifi Ghrib, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la cérémonie d'arrivée et de déchargeement des premières cargaisons de minerai de fer extraites de la mine de Gara Djebilet et destinées au complexe, la capacité de production annuelle de cette usine est estimée à 4 millions de tonnes. Elle comprendra une unité d'enrichissement, une unité de chaux et une troisième dédiée à la production d'acide sulfurique, la finalisation du projet étant prévue pour décembre 2028.

Pour la réalisation de ce projet, une société à responsabilité limitée a été créée au début de l'année en cours, en partenariat avec le groupe Sonarem, précise la même source.

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES ET INSTITUT HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COOPÉRATION DANS PLUSIEURS DOMAINES

L'université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran a signé une convention de coopération avec l'Institut hydro-météorologique de formation et de recherche, en vue de développer des programmes de formation spécialisée dans plusieurs domaines, a-t-on appris, lundi dernier, auprès de cet établissement universitaire. La convention a été signée par le recteur de l'université, le professeur émérite Ahmed Hamou, et M. Othmane Cherif Abdellah, en présence de cadres des deux institutions.

Cette initiative reflète, selon la même source, "la volonté commune des deux établissements de

renforcer un partenariat institutionnel solide aux niveaux scientifique et académique, ainsi que dans le domaine de la recherche scientifique". La convention vise à développer des programmes de formation spécialisée dans les domaines de l'hydro-météorologie, de l'environnement et des sciences appliquées, tout en renforçant la recherche scientifique conjointe, notamment en lien avec les défis climatiques, la gestion des ressources en eau et la modélisation des phénomènes hydro-météorologiques. Elle ambitionne également de promouvoir l'échange d'expertises, le co-encadrement

académique, la valorisation des compétences scientifiques et le renforcement des liens entre le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en adéquation avec les besoins stratégiques nationaux, précise la même source.

Cette démarche est considérée comme "une étape importante dans le renforcement des relations académiques et scientifiques, contribuant à l'amélioration de la qualité de la formation, au soutien de l'innovation scientifique et au renforcement de l'impact institutionnel", a souligné la même source.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MINISTRES D'ITALIE

Le Président de la République et la présidente du Conseil des ministres de la République d'Italie, au cours duquel ils ont abordé la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie amie, ainsi que le prochain sommet Europe-Afrique, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Selon la même source, ils ont

également évoqué à cette occasion, la lutte contre l'immigration clandestine, et la prochaine visite de la Présidente du Conseil des ministres italien en Algérie, après le mois sacré de Ramadan, qui sera l'occasion de créer la Chambre de commerce algéro-italienne proposée par Madame Giorgia Meloni».



LIGNE MINIÈRE GARA DJEBILET-TINDOUF-BÉCHAR LES PARTIS POLITIQUES QUALIFIENT LE PROJET D'«HISTORIQUE ET QUALITATIF»

Le lancement officiel de l'exploitation de la ligne ferroviaire minière ouest Gara Djebilet-Tindouf-Béchar, supervisé dimanche dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, continue de susciter de larges réactions au sein de la classe politique et des organisations nationales.

Saluée unanimement comme un tournant stratégique majeur, cette réalisation est perçue comme l'un des piliers structurants de la nouvelle vision économique de l'Algérie, fondée sur la souveraineté, la diversification et la valorisation durable des richesses nationales. Dans ce contexte, plusieurs partis politiques ont exprimé, lundi dernier, leur satisfaction et leur soutien à ce mégaprojet, qu'ils qualifient de réalisation qualitative à forte portée historique, tant par sa dimension économique que par ses implications géopolitiques et sociales.

L'ALGÉRIE AVANCE POUR LE FLN
Le Front de libération nationale (FLN) a ainsi salué l'inauguration de cette ligne ferroviaire minière, la qualifiant de réalisation « historique et qualitative ». Le parti a souligné que « l'Algérie, sous la conduite du président de la République, avance avec constance et détermination sur la voie du renforcement de sa souveraineté économique et de la consolidation de sa place stratégique ». Pour le FLN, ce projet incarne une volonté politique claire de rompre avec les logiques de dépendance économique et d'inscrire le pays dans une dynamique de développement endogène, fondée sur l'exploitation rationnelle de ses propres ressources.

Selon la même partie, le lancement officiel de la ligne ferroviaire à la date prévue reflète « une véritable volonté politique de développer l'ensemble des régions du pays et de poursuivre la concrétisation de grands projets stratégiques qui auront un



bénéfice direct pour le citoyen et ouvriront la voie à l'accession de l'Algérie au rang des pays émergents durant les années à venir ». Cette approche, insiste le FLN, illustre une politique de développement équilibré, intégrant les territoires du Sud et du Sud-Ouest dans le cœur du cycle économique national. Le parti n'a pas manqué de souligner que l'Algérie, « grâce aux efforts de ses enfants et au dévouement de ses responsables, poursuivra sa dynamique d'édification et de développement, sans prêter attention à certaines voix agacées par chaque réalisation qualitative accompagnée par l'Algérie dans le cadre de la mise en œuvre du programme ambitieux du président de la République ». Une référence claire aux critiques récurrentes qui accompagnent chaque projet d'envergure, auxquelles le FLN oppose la logique des résultats et des réalisations concrètes.

UNE DÉCISION SOUVERAINE POUR TAJ

De son côté, le parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ) a estimé que le lancement de la ligne minière ouest, conjugué à l'entrée en exploitation effective de la mine de Gara Djebilet, constitue « une décision souveraine avec excellence », qualifiée de « choix stratégique » et d'étape déterminante dans le processus de « construction d'une économie

nationale productive fondée sur la valorisation des richesses naturelles et leur transformation en une véritable force économique ».

Pour TAJ, ce mégaprojet structurant « ne s'inscrit pas uniquement dans le cadre d'une réalisation technique ou conjoncturelle, mais illustre une profonde transformation de la philosophie de la gestion économique de l'Etat ». Il affirme, selon le parti, « la haute volonté politique de reprendre le contrôle national sur les ressources stratégiques et de les orienter au service du développement et du renforcement de la décision économique souveraine ». Une lecture qui place la ligne ferroviaire minière dans une perspective de long terme, au-delà de sa seule fonction logistique.

Dans ce sens, TAJ a souligné que la mine de Gara Djebilet, en tant qu'« importante ressource nationale, n'est plus une simple réserve inexploitable, mais est devenue un symbole d'une Algérie nouvelle, qui pose les bases d'une économie productive industrielle capable de créer de la richesse et des emplois durables ». Le parti voit dans ce projet la traduction concrète d'un changement de paradigme économique, orienté vers la transformation locale et la montée en valeur ajoutée.

Le lancement de la ligne ferroviaire minière ouest, parallèlement à l'entrée en exploitation de la mine, consacre ainsi, selon TAJ, « une vision intégrée de l'Etat, fondée sur l'intégration effective du Sud-Ouest dans le cycle économique national et la transformation des grandes infrastructures en outils souverains pour la prise de décision économique, conformément aux grandes orientations des réformes économiques en cours, menées par le président de la République ».

EL MOSTAKBEL SALUE L'ORIENTATION DES INVESTISSEMENTS

Pour sa part, le Front El-Moustakbal a mis en avant l'importance stratégique de ce mégaprojet, estimant qu'il « incarne clairement la vision du développement de l'Etat algérien, fondée sur la construction

d'une économie productive et diversifiée, et le désengagement progressif des hydrocarbures ». Le parti a insisté sur l'orientation des investissements vers « les secteurs vitaux à forte valeur ajoutée, et à leur tête le secteur minier et les industries de transformation », considérés comme des leviers essentiels de la souveraineté économique. Selon le Front El-Moustakbal, cette réalisation représente « un véritable levier pour le développement des wilayas du Sud et du Sud-Ouest », en favorisant la création d'emplois, l'émergence de nouvelles activités économiques et l'interconnexion entre les régions. Une dynamique qui, selon le parti, contribue à « consacrer la justice en matière de développement et l'intégration nationale ».

EL BINA ÉVOQUE UNE PORTÉE HISTORIQUE

Le Mouvement El-Bina, de son côté, a souligné la portée historique de l'inauguration par le président de la République de l'une des plus importantes mines au monde. Il a estimé qu'il s'agit de la « première réalisation du genre dans l'histoire de l'Algérie depuis l'indépendance, lui permettant de devenir un des plus grands fournisseurs de fer brut ». Pour le mouvement, ce projet symbolise une rupture nette avec des décennies de sous-exploitation des ressources stratégiques nationales. Dans ce cadre, El-Bina a affirmé que l'Algérie « vit actuellement une étape cruciale et charnière de son histoire contemporaine, à travers des acquis et des réalisations inédites dans divers domaines », plaçant la ligne ferroviaire minière ouest parmi les jalons structurants de cette phase de transformation.

Enfin, les Scouts musulmans algériens (SMA) ont, dans un communiqué, salué cette « réalisation stratégique majeure qui reflète une volonté politique sincère de bâtir une économie solide et diversifiée ». L'organisation a souligné que ce mégaprojet constitue « un acquis souverain de développement d'une importance capitale », au regard des « retombées positives attendues sur le renforcement de l'industrie minière, la dynamisation de l'économie et la consolidation de la place de l'Algérie en tant qu'acteur économique régional ».

À travers ces prises de position convergentes, la ligne ferroviaire minière ouest Gara Djebilet-Tindouf-Béchar apparaît désormais comme bien plus qu'une infrastructure de transport. Elle s'impose comme un symbole fort d'une Algérie qui redessine ses priorités économiques, réaffirme sa souveraineté sur ses ressources stratégiques et inscrit le développement du Grand Sud au cœur de son projet national.

G. Salah Eddine

ERRATUM

Une malencontreuse erreur s'est glissée, dans l'édition d'hier (Lundi 2 Février 2026), en page 3 dans l'article intitulé : Un accueil populaire chaleureux à « Béchar » au lieu « de Tindouf ». Il fallait lire : À l'occasion de cette visite présidentielle, la wilaya de Béchar a vécu un moment exceptionnel. Le président de la République a été accueilli par une population nombreuse, enthousiaste et profondément mobilisée, venue saluer la concrétisation d'un projet longtemps attendu. Les manifestations de joie, les chants patriotiques et les expressions de reconnaissance ont illustré l'attachement des citoyens à cette réalisation historique, perçue comme un acte de justice territoriale et un levier de développement pour le Grand Sud. Cet accueil chaleureux reflète également la confiance renouvelée de la population envers les institutions de l'Etat et la reconnaissance des efforts consentis pour intégrer pleinement les régions du Sud dans la dynamique nationale de croissance et de prospérité.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs.

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION PROTÉGER LE POUVOIR D'ACHAT DU CITOYEN

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a souligné, lundi dernier à Alger, l'importance stratégique de l'ajustement des modes de consommation au sein des priorités sectorielles, en tenant compte de leur dimension développementale. Elle a affirmé que cette approche vise, en premier lieu, à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, tout en garantissant la continuité et la stabilité de l'approvisionnement du marché national.

S'exprimant à l'ouverture d'une conférence scientifique consacrée à la rationalisation de la consommation durant le mois de Ramadhan à la lumière des préceptes islamiques, organisée par le Haut-Conseil islamique, la ministre a insisté sur le rôle central de la sensibilisation dans l'action de son département durant cette période. Elle a rappelé que « la régulation du marché ne se limite pas aux textes et aux mécanismes juridiques », mais repose également sur l'ancrage d'une culture de responsabilité collective, fondée sur une consommation consciente et sur l'intégration des valeurs islamiques dans les comportements économiques quotidiens.

Dans ce cadre, Mme Abdellatif a mis



en avant la campagne nationale récemment lancée par son ministère sous les slogans : « La disponibilité des produits est garantie, la rationalisation de la consommation est votre choix » et « Le Ramadhan est un mois sacré, n'en faites pas une course au gaspillage ». Cette initiative vise à promouvoir des pratiques de consommation raisonnées, à lutter contre les comportements excessifs et à protéger le pouvoir d'achat des ménages durant le mois sacré. La ministre a également souligné l'importance des campagnes de sensibilisation et des rencontres académiques, qu'elle a qualifiées « d'opportunité stratégique pour renforcer la convergence entre les

principes religieux et les approches économiques, ainsi qu'entre les objectifs spirituels et les politiques publiques ». Une telle synergie, a-t-elle expliqué, contribue à l'émergence d'un modèle national de consommation fondé sur la rationalité, la solidarité et la durabilité, tout en préservant l'équilibre social, la résilience économique et la dignité du citoyen.

De son côté, le président du Haut-Conseil islamique, M. Mabrouk Zaid El Kheir, a affirmé que la rationalisation de la consommation constitue « un pilier fondamental » d'une gestion budgétaire familiale saine et un socle essentiel à la construction d'une société équilibrée.

Il a rappelé que la famille demeure le noyau central de la conscience économique et sociale, et le principal vecteur de transmission des valeurs de modération et de responsabilité.

À cet égard, il s'est référé aux enseignements du Coran, qui appellent à la modération dans les dépenses et prohibent le gaspillage, soulignant que l'équilibre et la mesure sont au cœur de l'éthique islamique.

Intervenant lors de cette rencontre, le président de l'Association de protection des consommateurs « El-Aman », M. Hassan

Menoura, a, quant à lui, alerté sur les conséquences néfastes des comportements de consommation irrationnels, tant sur le plan sanitaire qu'environnemental. Il a également mis en garde contre leurs répercussions économiques directes, notamment l'augmentation injustifiée de la demande en produits alimentaires, susceptible de provoquer des tensions sur le marché et d'aggraver les déséquilibres budgétaires au sein des familles. Le message est clair : le Ramadhan n'est pas un marathon du caddie, mais un test collectif de lucidité économique et de cohésion sociale.

Abir Menasria

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN LES RADIOS ET TÉLÉVISIONS APPELÉES À SE CONFORMER AUX RÈGLES LÉGALES ET PROFESSIONNELLES

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a appelé, lundi dernier, les chaînes de radio et de télévision à respecter strictement les règles légales et professionnelles encadrant les contenus et la communication commerciale à l'approche du mois de Ramadhan, afin de protéger le public et de préserver les valeurs religieuses et sociales.

Dans ce cadre, l'ANIRA a rappelé que conformément à ses prérogatives en matière de respect de la législation et de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'audiovisuel, les

établissements de services de communication audiovisuelle sont tenus de respecter scrupuleusement les normes professionnelles et juridiques régissant les contenus diffusés et la communication commerciale dans l'objectif de garantir la protection du public et le respect des valeurs religieuses et sociales.

L'Autorité a fait savoir qu'au cours de certaines saisons précédentes du mois de Ramadhan, plusieurs dépassements et manquements avaient été constatés, notamment en ce qui concerne la nature des contenus diffusés, la densité excessive de la publicité, ainsi que certaines pratiques marketing non conformes aux dispositions légales et réglementaires, d'où la nécessité de renforcer le respect des règles en vigueur afin d'éviter la répétition de telles dérives. À ce titre, l'ANIRA a insisté sur l'obligation, pour



les chaînes de radio et de télévision, de respecter les références religieuses et nationales ainsi que les valeurs sociales, tout en évitant la diffusion de tout contenu portant atteinte aux bonnes mœurs, à la dignité des personnes, susceptible de heurter les sensibilités ou de promouvoir des scènes de violence. L'Autorité a également souligné l'importance de faire preuve de responsabilité éditoriale et de tenir compte de la spécificité du mois sacré dans la conception des programmes et dans leur programmation.

Se référant aux dispositions de la loi organique n° 23-14 du 30 août 2023 relative à l'information, de la loi n° 23-20 du 2 décembre 2023 portant sur l'activité audiovisuelle, ainsi qu'au décret exécutif n° 24-250 fixant les dispositions du cahier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle, notamment son

article 59, l'ANIRA a rappelé l'obligation de respecter strictement la réglementation encadrant la publicité et ses pratiques, ainsi que le plafond exceptionnel fixé durant le mois de Ramadhan pour la diffusion des messages publicitaires, toutes formes de communication commerciale audiovisuelle confondues.

L'Autorité a, en outre, appelé les professionnels de l'audiovisuel à s'abstenir de diffuser toute publicité ou contenu promotionnel de nature à induire le consommateur en erreur, de mélanger les contenus éditoriaux et publicitaires ou de recourir à la publicité clandestine, précisant que tout manquement à ces dispositions constitue une violation flagrante passible de sanctions conformément aux procédures légales et réglementaires en vigueur.

À cette occasion, l'ANIRA a exhorté les opérateurs à garantir la diversité et la qualité des contenus programmés dans le respect des principes du service public, afin de préserver le droit du public à une information responsable, fiable et équilibrée. Elle a affirmé qu'elle assurera un suivi régulier et rigoureux du respect de ces règles et qu'elle prendra, le cas échéant, les mesures légales nécessaires avec la plus grande fermeté.

L'Autorité a précisé que ce communiqué constitue un rappel officiel des devoirs et obligations légales des opérateurs du secteur et vise à assurer le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, tout en promouvant une pratique médiatique professionnelle durant le mois sacré.

Cheklat Meriem

RAPPORT DE LA COMMISSION AFRICAINE DE L'ÉNERGIE (AFREC)

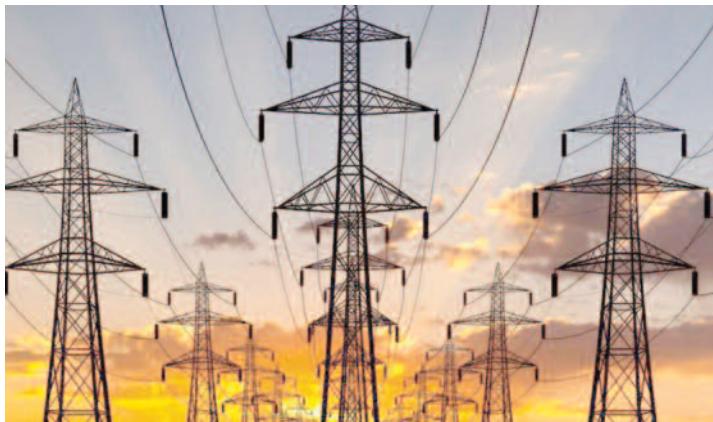
ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ L'ALGÉRIE FRÔLE LES 100 %

L'Algérie figure parmi le cercle restreint des pays africains ayant atteint un taux d'accès à l'électricité et au gaz proche de 100 %, une performance rendue possible par des politiques publiques qualifiées de « fortes » et par des infrastructures énergétiques robustes. C'est ce qu'indique la Commission africaine de l'énergie (AFREC)

dans un rapport consacré à l'évaluation de l'objectif de développement durable n°7 (ODD 7), relatif à l'accès à une énergie moderne, fiable et durable.

Selon ce document de l'agence spécialisée de l'Union africaine, « l'Algérie a maintenu un taux de couverture de 100 % d'accès à l'énergie, malgré la croissance démographique, principalement grâce à ses infrastructures énergétiques bien établies et aux subventions publiques soutenues ». L'AFREC souligne également que « la chaîne d'approvisionnement en énergie bien développée et l'engagement du gouvernement algérien ont permis aux nouveaux ménages de s'intégrer sans heurts dans les systèmes énergétiques modernes ».

Le rapport met en exergue les avancées notables enregistrées par l'Algérie en



matière d'accès à l'électricité et au gaz naturel, considérés comme des leviers essentiels du développement durable, de la croissance économique et de l'amélioration du cadre de vie des populations. Ces résultats traduisent, selon l'AFREC, une continuité dans les investissements publics et une gestion structurée des réseaux de production et de distribution.

À l'échelle de l'Afrique du Nord, l'Algérie se distingue nettement de ses voisins, avec un taux d'accès à l'électricité pratiquement universel et une couverture dépassant 90 % des besoins des ménages en matière de cuisson propre. Cette performance est attribuée à « des programmes de subventions bien structurés et à un réseau de distribution performant », précise la Commission.

S'agissant des énergies renouvelables, l'AFREC salue les progrès réalisés par l'Algérie, tout en appelant à accélérer la transition énergétique. Le rapport souligne notamment les défis liés à l'augmentation de la part des énergies

renouvelables dans le mix énergétique national et à la réduction progressive de la dépendance aux combustibles fossiles.

UN CONTRASTE MARQUÉ AVEC LA SITUATION CONTINENTALE

À l'échelle du continent africain, le contraste reste saisissant. Le taux global d'électrification a atteint 61 %, mais près de 563 millions de personnes demeurent privées d'électricité, principalement dans les zones rurales et périurbaines. Les régions de l'Afrique de l'Est, de l'Ouest et de l'Afrique centrale sont les plus touchées, avec un taux d'accès qui ne dépasse pas 28 %, selon le rapport. L'accès à des solutions de cuisson propres demeure également un défi majeur. À ce jour, seulement 35 % des Africains bénéficient de technologies de cuisson non polluantes, tandis que plus de 940 millions de personnes continuent de dépendre de combustibles nocifs pour la santé et l'environnement. Enfin, l'AFREC identifie l'accès au financement comme « un obstacle

majeur » à la généralisation de l'énergie moderne et durable en Afrique. Elle estime à environ 50 milliards de dollars par an les investissements nécessaires pour atteindre l'accès universel à l'électricité d'ici 2030, auxquels s'ajoutent près de 4 milliards de dollars annuels pour le développement de solutions de cuisson propres.

Dans ce contexte, la Commission appelle à une mobilisation accrue des ressources financières, notamment à travers le renforcement des partenariats public-privé, afin de combler le déficit de financement et d'accélérer la réalisation des objectifs énergétiques du continent. En consolidant un accès quasi universel à l'électricité et au gaz, l'Algérie s'impose comme une exception structurelle sur le continent africain, illustrant l'impact déterminant de politiques publiques cohérentes, d'investissements soutenus et d'une vision énergétique de long terme. Cette performance, loin d'être conjoncturelle, traduit une capacité institutionnelle à anticiper la croissance démographique tout en maintenant la continuité du service énergétique, socle indispensable du développement économique et social.

Toutefois, dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique et la recomposition des équilibres énergétiques, le défi pour l'Algérie réside désormais dans l'accélération de sa transition vers les énergies renouvelables, sans fragiliser les acquis sociaux et industriels. À ce titre, l'expérience algérienne offre non seulement un modèle de résilience énergétique, mais aussi un levier stratégique pour accompagner l'Afrique vers l'objectif d'un accès universel, durable et équitable à l'énergie, à condition que les mécanismes de financement et de coopération régionale soient renforcés.

G. Salah Eddine

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE L'ALGÉRIE S'APPRÊTE À EXPORTER DES MATIÈRES PREMIÈRES VERS LA TUNISIE

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans la consolidation de son industrie pharmaceutique et dans le renforcement de sa coopération régionale. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé, lundi dernier à Alger, que le pays s'apprête à exporter vers la Tunisie des matières premières destinées notamment à la production de paracétamol et d'antibiotiques.

Cette annonce a été faite à l'issue d'une visite de terrain effectuée conjointement avec le ministre tunisien de la Santé, Mustapha Ferjani, au niveau de plusieurs unités de production de médicaments dans la capitale. Selon M. Kouidri, la Tunisie sera le premier partenaire à bénéficier de cette dynamique d'exportation, traduisant la volonté des deux pays de donner un contenu concret à leur coopération dans un secteur jugé stratégique.

À cette occasion, le ministre algérien a indiqué qu'il a été convenu d'activer le mémorandum d'entente signé lors de la 23^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, tenue à Tunis en décembre dernier. Cet accord constitue désormais le cadre de référence pour le développement de la coopération bilatérale dans les domaines de la fabrication de médicaments et de l'échange d'expertises.

La coopération envisagée couvre plusieurs segments clés de l'industrie pharmaceutique, notamment la production de vaccins, d'insuline, de médicaments

anticancéreux et d'antibiotiques. M. Kouidri a précisé que cette collaboration est appelée à s'élargir progressivement à d'autres secteurs, en fonction des besoins et des capacités des deux pays.

De son côté, le ministre tunisien de la Santé a souligné que l'Algérie et la Tunisie disposent de compétences humaines et techniques avérées, capables de soutenir le développement d'une industrie pharmaceutique moderne et intégrée. Il a estimé que ce partenariat renforcé constitue un levier essentiel pour atteindre l'autosuffisance en médicaments et pour préparer une ouverture structurée vers les marchés africains, qui ne couvrent actuellement qu'environ 5 % de leurs besoins pharmaceutiques. Dans cette perspective, M. Ferjani a insisté sur l'importance de la création d'un stock stratégique commun de médicaments, afin de renforcer la sécurité pharmaceutique des deux pays et de mieux faire face aux situations de crise ou de tension sur les marchés internationaux.

Le ministre tunisien a, par ailleurs, salué le niveau « excellent » atteint par l'industrie pharmaceutique algérienne, qui se rapproche de plus en plus de l'autosuffisance. Il a appelé à traduire concrètement la vision des dirigeants des deux pays en matière de sécurité et de souveraineté pharmaceutique dans un contexte international marqué par la fragilité des chaînes d'approvisionnement.

La visite des deux ministres a permis de mettre en lumière les capacités industrielles nationales. À l'unité de production du groupe Saïdal à El Harrach, les responsables ont exposé les performances actuelles de production, ainsi que les perspectives de développement des matières premières pharmaceutiques. La délégation s'est également rendue aux Laboratoires Frater-Razes, spécialisés dans la fabrication de plus de 150 produits pharmaceutiques, dont l'insuline, des médicaments anticancéreux et des produits issus de la biotechnologie.

Cette séquence s'inscrit dans le cadre de la visite officielle du ministre tunisien de la Santé en Algérie, du 1^{er} au 3 février, à la tête d'une importante délégation. Reçu auparavant au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, M. Ferjani a échangé avec son homologue algérien sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale, d'intensifier les partenariats industriels et de soutenir la production locale, tout en favorisant un transfert durable des savoir-faire et des expertises.

À travers cette dynamique, Alger et Tunis entendent poser les bases d'un pôle pharmaceutique maghrébin capable de répondre aux besoins nationaux, régionaux et continentaux, tout en affirmant une souveraineté sanitaire devenue un enjeu stratégique majeur.

G. S. E.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANBT RÉPOND À LA QUESTION D'ALGER16 :

«L'EAU SERA DISPONIBLE DE FAÇON RÉGULIÈRE PENDANT LE RAMADHAN»

Le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), M. Abdelatif Azira, a confirmé, hier, lors du Forum d'El Moudjahid à Alger, que la situation hydrique en Algérie connaît une amélioration significative grâce aux récentes pluies et chutes de neige.

Le directeur général de l'ANBT a souligné que l'État a adopté une stratégie proactive visant à prévenir toute crise et à assurer la sécurité en eau des Algériens, notamment pendant le mois sacré de Ramadhan et la saison estivale à venir.

En chiffres, M. Azira a précisé que l'Algérie dispose d'une capacité totale de stockage de 7,694 milliards de mètres cubes. Le volume d'eau actuellement mobilisé dans les barrages atteint 3,4 milliards de mètres cubes, portant le taux de remplissage national à 44,20 %. Ce chiffre marque une nette progression par rapport à la même période de l'année dernière, où le taux n'avait pas dépassé 37,82 %, soit une augmentation de 6,38 % sur un an. Le directeur général a également mis en avant l'importance des apports enregistrés depuis le début de la saison, totalisant 2,145 milliards de mètres cubes. Le mois de janvier 2026, à lui seul, a fourni plus d'un milliard 142 millions de mètres cubes, soit plus de la moitié des apports saisonniers, démontrant le rôle déterminant des précipitations hivernales dans le renforcement des réserves.

Dans le cadre des solutions structurelles, M. Azira a annoncé le lancement d'études techniques pour des projets de transfert d'eau destinés à rééquilibrer la distribution entre les wilayas. Le projet phare reste le transfert de l'eau potable du barrage géant de Beni-Haroun, dans la wilaya de Mila, vers Biskra. Selon lui, « l'interconnexion des systèmes hydrauliques constitue la clé pour assurer la sécurité nationale de l'eau à l'ère du changement climatique ».



M. Abdelatif Azira,
directeur général de l'Agence
nationale des barrages
et transferts (ANBT)

PHOTO : ALGER16

L'Agence poursuit également l'achèvement des projets d'interconnexion entre les barrages afin de redistribuer les excédents vers les régions en déficit. Cette politique, couplée à l'exploitation des usines de dessalement de l'eau de mer, garantit un approvisionnement stable en eau potable durant l'été, tout en assurant des quotas suffisants pour l'irrigation agricole.

L'EAU DISPONIBLE PENDANT LE RAMADHAN

Le mois de Ramadhan approche à grands pas, et l'approvisionnement en eau durant ce mois sacré reste une préoccupation majeure pour les citoyens algériens. Dans ce contexte, **Alger16** a interrogé M. Abdelatif Azira sur la distribution d'eau pendant cette période. Le directeur général de l'ANBT a tenu à rassurer la population : « L'eau sera disponible de façon régulière pendant le mois de

Ramadhan », a-t-il affirmé avec force. Il a précisé que les réserves actuelles contenues dans les barrages sont pleinement « suffisantes pour répondre à la demande croissante de la population et des entreprises ». Cette abondance est renforcée par l'apport continu d'eau provenant de la fonte des neiges et par la baisse du taux d'évaporation liée aux températures plus fraîches. Les réserves devraient même s'accroître dans les prochains jours. Le responsable a toutefois appelé à la prudence et à la modération : « L'eau est une ressource précieuse et limitée ; il est essentiel de la consommer de manière responsable, notamment pendant le mois de Ramadhan. » M. Azira a souligné la poursuite des travaux d'entretien des infrastructures, y compris le curage des réservoirs pour préserver les capacités de stockage et étendre l'absorption pour les saisons futures.

La stratégie actuelle repose sur une intégration des ressources en eau traditionnelles (barrages) et non traditionnelles (usines de dessalement). Selon lui, l'exploitation accrue des usines de dessalement permettrait de réduire la pression sur les barrages, de mieux allouer l'eau de pluie au secteur agricole et de renforcer la sécurité alimentaire nationale. Alors que le Ramadhan approche et que l'époque à l'horizon, l'Algérie se présente armée d'une stratégie hydraulique solide, alliant barrages pleins, modernisation des infrastructures et recours aux ressources non conventionnelles. Une démonstration claire que la sécurité de l'eau n'est plus une simple gestion quotidienne, mais un véritable levier de résilience nationale et de souveraineté face aux aléas climatiques.

Abir Menasria

3^e SALON INTERNATIONAL DE L'AVICULTURE, DE L'ALIMENTS DE BÉTAIL ET DES VÉTÉRINAIRES DES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NATIONALE

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a supervisé, lundi dernier à Sétif, l'ouverture du 3^e Salon international de l'aviculture, des aliments de bétail et des vétérinaires (AgroSétif).

Le ministre a indiqué, à l'issue d'une visite des différents pavillons de ce salon organisé sous un chapiteau géant près de l'université Sétif 2 et qui réunit 72 exposants, que sa présence vise à « accompagner les investissements, les efforts déployés et les évolutions de la filière avicole, très importante pour la sécurité alimentaire nationale ». M. Oualid, qui s'est enquis, à cette occasion, des préoccupations des exposants, a évoqué les mesures prises sous l'égide de son département, telles que la fourniture urgente, fin 2025, de maïs en grain, et les dispositions arrêtées pour éviter toute perturbation dans l'approvisionnement de cette matière. Il a souligné, à ce propos, que des efforts étaient en cours pour établir une réserve stratégique afin d'éviter toute perturbation à l'avenir, d'autant, a-t-il dit, que l'aviculture contribue de manière

significative à la sécurité alimentaire du pays, emploie de nombreux jeunes et fournit de la viande blanche à des prix très abordables pour le consommateur algérien.

Il a ajouté que ses services s'emploient continuellement à maintenir des équilibres pour que le produit soit vendu à des prix qui satisfassent le consommateur algérien, tout en visant la durabilité de cette activité et en évitant que les investisseurs dans ce domaine subissent des pertes.

Pour M. Oualid, cet équilibre « est fortement lié à la fourniture des intrants (en particulier le maïs en grain) ». M. Oualid a ajouté, dans le même contexte, que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'emploie à impliquer les acteurs de la filière avicole dans la prise de décisions, ainsi que dans les différentes commissions concernées. Il a également fait part de la prise d'une série de mesures visant à renforcer la protection sanitaire du bétail, comme la mise en place d'un cadre réglementaire permettant l'ouverture de laboratoires d'analyse spécialisés dans la santé animale et

végétale, ce qui ouvre des perspectives prometteuses dans le domaine de l'emploi des ingénieurs et des diplômés des facultés de biologie et autres. En ce qui concerne les vétérinaires, le ministre a révélé que des travaux étaient en cours pour renforcer leur rôle par la création d'un ordre des vétérinaires, ce qui résoudra de nombreux problèmes et fera de cette catégorie professionnelle une force de proposition.

Le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hamblia, a salué, de son côté, l'importance accordée par l'Etat aux filières agricoles, en particulier l'aviculture et l'élevage de bétail qui constituent, selon lui, un moteur essentiel du développement économique et social, car leur stabilité signifie la stabilité du marché, la garantie de l'approvisionnement alimentaire et la protection du pouvoir d'achat des citoyens.

Il convient de noter que ce salon international, organisé jusqu'à jeudi par une entreprise privée en coordination avec la Chambre de l'agriculture de Sétif, réunit 72 exposants, dont 4 étrangers. **APS**

MÉCANISMES DE PROTECTION CONTRE LES DANGERS DE LA DROGUE

LANCÉMENT D'UNE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a donné, lundi dernier à Alger, le coup d'envoi d'une vaste campagne nationale de sensibilisation aux mécanismes de protection contre les dangers de la drogue, avec la mobilisation de plus de 300 cellules de proximité de solidarité à travers l'ensemble du territoire national.

Placée sous le slogan « Unissons-nous tous pour protéger nos enfants », cette campagne, lancée par la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, s'étendra sur une durée de huit jours et ciblera plusieurs quartiers, ainsi que des espaces publics fréquentés par différentes catégories de la société, en particulier les jeunes et les adolescents. L'objectif est de sensibiliser ces publics et de les informer sur les risques liés à la toxicomanie, ainsi que sur les moyens de prévention. Afin d'assurer le succès de cette initiative, la ministre a précisé que « plus de 300 cellules de proximité de solidarité ont été mobilisées à l'échelle nationale », avec la participation de médecins, de sociologues et de psychologues. Elle a rappelé, à ce titre, que la lutte contre la drogue constitue « une priorité nationale » nécessitant « une vision intégrée et des efforts unifiés ». Dans ce cadre, Mme Mouloudji a mis en avant le « rôle central » du secteur de la solidarité dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances



psychotropes, notamment à travers les actions de prévention, de sensibilisation, de prise en charge sociale et d'autonomisation des différentes catégories de la société. Elle a également rappelé le lancement de programmes de sensibilisation ciblant plusieurs franges de la population dans l'objectif d'ancrer une véritable culture sanitaire, à même de préserver la dignité des jeunes et des enfants, ainsi que leur intégrité psychique et physique. De son côté, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), M. Tarek Kour, est revenu sur la stratégie nationale de lutte

contre la drogue et les substances psychotropes 2025-2029, la qualifiant de « feuille de route claire et globale », fondée sur une approche prioritairement préventive avant d'être curative. À noter que cette campagne nationale a été précédée par l'organisation d'une Journée d'information consacrée aux efforts de l'État algérien dans la lutte contre la toxicomanie chez les mineurs et les jeunes. Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'importance du renforcement du volet préventif et sur son caractère prioritaire dans les démarches de lutte et de prise en charge. Par ailleurs, un mémorandum de coopération a été signé à cette

occasion entre le secteur de la solidarité nationale, représenté par l'Agence de développement social (ADS), et l'ONLCDT dans le but de renforcer la coordination et la coopération entre les deux institutions. La cérémonie de lancement de cette campagne nationale de sensibilisation s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Justice, M. Mohamed Hamadou, de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, de responsables d'instances nationales, ainsi que de représentants des différents corps de sécurité.

Cheklat Meriem

LANCÉMENT DE LA MANIFESTATION PORTES OUVERTES SUR LES FORCES NAVALES À ORAN

La manifestation portes ouvertes sur les Forces navales a débuté, lundi dernier, à la Base navale principale de Mers El-Kébir Chahid-Boucif-Belhadj, relevant de la 2e Région militaire à Oran. Cette initiative vise à mettre en valeur le saut qualitatif réalisé par les Forces navales dans différents domaines. Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de cette manifestation, le commandant adjoint de la 2e Région militaire a expliqué que l'organisation de ces portes ouvertes s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour renforcer les passerelles de communication entre le citoyen et l'institution militaire. Il a souligné qu'elles constituent une opportunité pour découvrir de près le professionnalisme de l'Armée nationale populaire, ainsi que la compétence de ses personnels et ses cadres, tout en représentant une vitrine pour faire connaître les Forces navales et les progrès qualitatifs qu'elles ont accomplis sur les plans organisationnel, de la formation et en matière d'armement. Il a ajouté que cette manifestation coïncide avec une commémoration historique majeure, à savoir la récupération de la base navale principale de Mers El-Kébir en ce même jour de l'année 1968, lorsque le drapeau français fut abaissé et l'emblème national hissé, marquant ainsi la récupération de cette base navale et l'achèvement de l'exercice de la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire. Il a également souligné que cette base constitue une pierre angulaire du système de défense



nationale et qu'elle a représenté le véritable point de départ de la construction d'une force navale capable de protéger les intérêts nationaux et de défendre les eaux territoriales. De son côté, le commandant de la base navale principale de Mers El-Kébir a affirmé que la célébration de cette commémoration ne se limite pas à la remémoration d'un événement historique, mais constitue une confirmation renouvelée de la fidélité aux sacrifices des valeureux martyrs, ainsi que de la

détermination inébranlable à préserver le legs de la patrie et à protéger ses frontières maritimes. Il a précisé que cette occasion permet de faire connaître les missions vitales assurées par les Forces navales dans la protection de la souveraineté nationale à travers les eaux territoriales et la garantie de la sécurité maritime, qui constitue un pilier fondamental de la sécurité nationale. Elle permet également de mettre en lumière les différentes missions, activités et réalisations accomplies par les Forces navales grâce aux efforts et aux sacrifices de leurs personnels, hommes et femmes. Il a enfin indiqué que cette manifestation représente une opportunité pour encourager les jeunes à rejoindre les rangs des Forces navales et à mettre leurs capacités et leurs compétences au service de la nation. Les activités des portes ouvertes, qui se poursuivront durant deux jours, connaissent une affluence notable de visiteurs, indique-t-on. A cette occasion, un film documentaire intitulé "Les Forces navales : réalisations remarquables et état de préparation optimal" a été projeté, en plus de l'organisation de visites d'un échantillon d'unités flottantes et d'une exposition présentant les équipements et moyens navals les plus récents. **APS**

www.alger16.dz
 Alger16 quotidien



THÉÂTRE RÉGIONAL D'ANNABA (TRA)

JOURNÉES COMMÉMORATIVES À LA MÉMOIRE DE AZZEDINE MEDJOUBI

Le Théâtre régional d'Annaba (TRA) organise et accueille, du 11 au 14 février prochain, des Journées commémoratives consacrées à la mémoire du comédien, metteur en scène et ancien directeur du Théâtre national algérien (TNA), Azzedine Medjoubi, à l'occasion du 31e anniversaire de son assassinat, survenu le 13 février 1995 à Alger. Le TRA, qui porte aujourd'hui le nom de l'artiste disparu, précise que cette initiative vise à rendre hommage à son parcours artistique et à son héritage créatif, toujours vivant dans la mémoire du théâtre algérien.

Le coup d'envoi de ces journées sera donné mercredi 11 février à 15h, à la salle Toufik-Mimiche du TRA, à travers une rencontre placée sous le signe du souvenir et de la fidélité. Ce rendez-vous réunira artistes, intellectuels et proches du défunt, invités à revenir sur son itinéraire artistique et humain, tout en mettant en valeur l'empreinte durable qu'il a laissée sur la scène nationale. La même journée, à 17h, le public pourra assister à la présentation de la dernière production du Théâtre régional d'Annaba, « Bibliomania », mise en scène par Fakhreddine Lounis. La programmation se poursuivra jeudi 12 février avec, à 15h, une lecture suivie d'une analyse de la pièce « El Ghoul bou sbâa rissan », proposée par Mourad Senouci. À 17h, la scène accueillera la représentation de « Dhik elila », une production du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, écrite par Sid' Ahmed Salha et mise en scène par Mohamed Frimahdi. Le vendredi 13 février sera marqué, à 15h, par une rencontre avec le metteur en scène, auteur et scénographe Ahmed Rezzak, qui reviendra sur son parcours et son expérience artistique. Cette journée coïncidera également avec la clôture des ateliers de formation organisés en marge de la commémoration, consacrés à la scénographie et à la musique. En fin d'après-midi, à 17h30, le public assistera à la représentation de « Djazaret Ayoub » d'Ahmed Rezzak, une production du Théâtre national algérien. La dernière journée, samedi 14 février, sera consacrée au jeune public avec, à 14h, la représentation

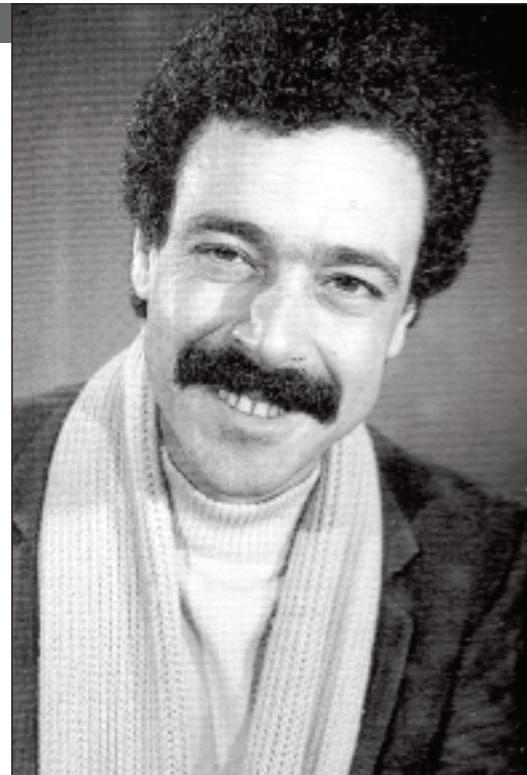
de la pièce pour enfants « Jawaher Etadj », mise en scène par Kamel Rouini. Selon le TRA, le choix de ce spectacle pour clore ces Journées constitue un message de fidélité à l'esprit d'Azzedine Medjoubi, qui croyait profondément au rôle du théâtre dans l'éducation et la construction de l'être humain dès l'enfance. Né le 30 octobre 1945 à Azzaba (Skikda), Azzedine Medjoubi entame son parcours artistique au début des années 1960 en tant que comédien, encouragé par l'artiste Ali Abdoun, avant d'intégrer en 1963 le Théâtre municipal d'Alger. Il fait ses premiers pas professionnels à la Radio nationale, où il exerce comme acteur entre 1965 et 1968. Son itinéraire est ensuite marqué par une participation active à plusieurs œuvres du répertoire classique. Le public se souvient notamment de sa prestation remarquée, aux côtés de Dalila Hiliou, dans la pièce « Hafila tassir », présentée en 1985. En 1993, au Théâtre régional de Batna, il met en scène la pièce « Alam El Baouche ». Engagé dans une dynamique de renouveau, il prend part à l'expérience du théâtre indépendant en Algérie aux côtés de Ziani Chérif Ayad, M'hamed Benguettaf et Sonia, avec la création du Théâtre El Qalaa en 1990, qui produira notamment « El Aïta » et « Hafila tassir 2 ». Parallèlement à son travail sur scène, Azzedine Medjoubi participe à plusieurs productions télévisuelles, joue au cinéma et collabore avec plusieurs théâtres régionaux, dont celui de Béjaïa, avec lequel il présente en 1994 la pièce « El Houinta ». Nommé directeur général du Théâtre

national algérien au début de l'année 1995, il voit son parcours brutalement interrompu quelques semaines plus tard. Le théâtre

algérien perd alors l'une de ses grandes figures, laissant derrière lui une œuvre marquante, une exigence

artistique et une mémoire toujours vive sur les planches nationales.

Cheklat Meriem



PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise.

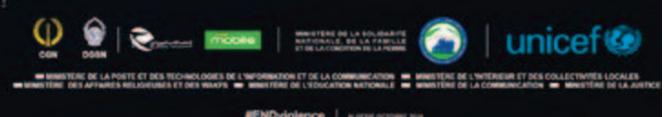
Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

INTERNET. LE PIRE PEUT LES SÉDUIRE !



**LE
CONTROLE
C'EST
VOTRE
RÔLE**

POUR LA SECURITÉ DE VOTRE ENFANT,
ACTIVEZ LE CONTRÔLE PARENTAL



#ENDviolence | ALGERIE OCTOBRE 2016



ALGER16,
le quotidien
du Grand Public

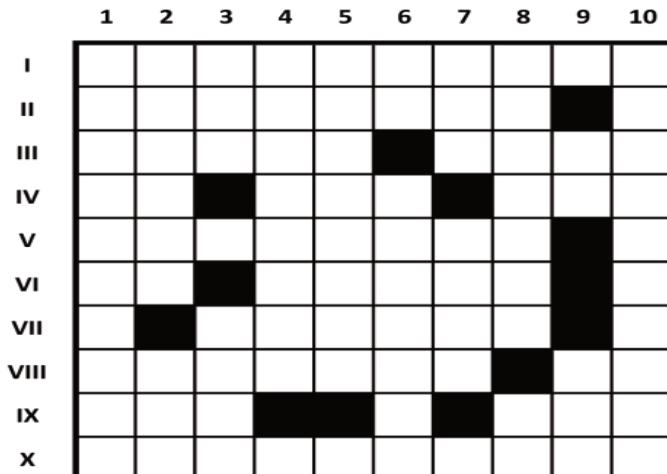


TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



www.alger16.dz
Alger16 quotidien

Mots Croisés N°1331



VERTICAL

- Authentique.
- Offertes en apéritif ou en entrée.
- Soustraire - l'enseignant-chercheur en CDD.
- Parti politique de Giscard. - Titane. - moitié d'ananas.
- Charniers.
- Le hic. - Salines qui a perdu des voyelles.
- Enseignement.
- Willy-nilly, pour éviter.
- Transport en île de France. - Petit.
- Arbres exotiques à bois blanc et belles fleurs rouges.

HORIZONTAL

- Salalis.
- Les fleurs quand elles sont blanches. - Coefficient de capitalisation des résultats.
- Avant d'être suc. - Mélange d'épices.
- Emettrice.
- Arbrisseaux exotiques de la famille des myrsinacées.
- Bout d'avocat. - Navire de pêche.
- Sigle astronomique. - L'Académie française recommande "fillets".
- Poursuivisse en justice. - Dans le coup.
- Préposition. - Motif ornemental.
- Daturas.

SOLUTION N°1330

I	E	X	P	E	R	I	C	E	N	C
II	M	Y	S	T	E	R	I	E	U	X
III	E	L	Y	S	E	E	S	R	I	
IV	R	O	C	N	N	E	L	I	T	
V	I	P	H	I	G	E	N	I	E	
VI	H	E	L	A	S	S	E	T		
VII	V	O	S	G	A	T	S	B	Y	
VIII	I	N	F	E	U	E	I	P		
IX	S	E	P	I	A	I	O	D		
X	A	S	I	N	I	E	N	N		

CHOISIS LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



SOLUTION N°1330

2	5	3	7	1	8	6	4	9
8	9	7	2	6	4	1	3	5
1	6	4	9	3	5	8	7	2
3	4	6	1	7	9	2	5	8
5	2	1	4	8	6	7	9	3
9	7	8	3	5	2	4	1	6
4	1	9	8	2	3	5	6	7
6	3	2	5	4	7	9	8	1
7	8	5	6	9	1	3	2	4

MOTS MÊLÉS

T	E	B	A	R	C	E	L	B	A	S	E
N	S	T	F	H	O	U	L	E	R	E	U
E	T	T	E	S	U	D	E	M	T	I	G
M	R	N	M	P	O	L	D	E	R	A	L
E	A	A	A	E	M	A	J	G	L	B	A
L	N	S	H	E	R	E	I	S	A	V	E
E	S	U	C	P	S	I	T	R	I	I	M
E	I	J	N	A	M	U	R	L	S	S	U
L	I	T	T	O	R	A	L	R	S	T	C
M	A	R	N	A	G	E	R	C	E	H	E
V	A	G	U	E	S	A	T	E	E	M	E
D	I	G	U	E	T	A	L	E	E	E	A

ALGUE
AMERRIR
BAIE
BARRAGE
CRABE
DIGUE
ECLUSE
ECUME
ELEMENT
ESTRAN

ETALE
HOULE
ISTHME
JETEE
JUSANT
LAGON
LAISSE
LITTORAL
MAREE
MARNAGE

MASCARET
MEDUSE
MER
PASSE
PHARE
POLDER
SABLE
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VASIERE

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°316

La phrase-mystère est : la ville qui ne dort jamais (New York)

Mots Fléchés N°1320

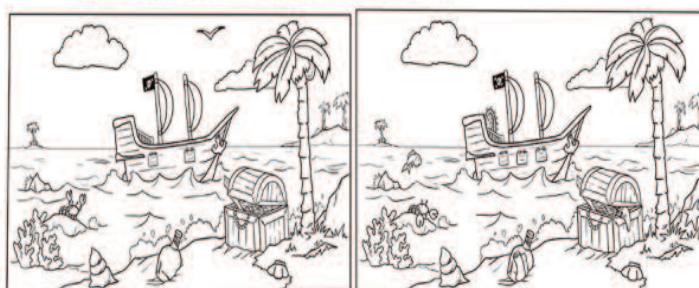


LES 7 ERREURS



ALGER16

Votre journal !



SOLUTION N°1319



JS KABYLIE / ADEL BOUDADJA NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FIN DE MISSION POUR OULD ALI ET MEDANE !

Longtemps en retrait, la direction de Mobilis, société propriétaire de la JS Kabylie, vient de trancher avec des décisions radicales, en réaction à la situation à laquelle est arrivé le club. Ainsi, un nouveau président du conseil d'administration a été désigné, hier, en remplacement d'El Hadi Ould Ali, auquel une fin de mission a été signifiée.

La décision a été entérinée, lors de l'assemblée générale du conseil d'administration qui a également mis fin au contrat du directeur général sportif Hakim Medane. C'est Adel Boudadja, cadre supérieur au sein de la société Mobilis, qui est désormais le nouveau président du conseil d'administration. Pour ce qui est du reste de la batterie des décisions arrêtées lors de ce conclave, il a été tranché la suppression du poste de

directeur général sportif de l'organigramme de la société, et la création du poste de directeur technique sportif, pour lequel la société annonce une ouverture prochaine aux candidatures qui devront répondre à des critères arrêtés qui feront l'objet d'une communication dans les jours prochains. Mobilis explique que cette nouvelle démarche est dictée par un souci d'assurer une meilleure transparence, un certain professionnalisme et, surtout, l'évaluation par les résultats. Aussi, dans le sillage d'une restructuration globale des instances du club, il a été retenu la création d'un conseil d'orientation, de formation, de partenariat et d'investissement sportifs. Ce conseil sera indépendant, directement rattaché au conseil d'administration de la société par actions SSPA/JSK et ouvert aux candidatures de compétences diverses capables de donner une autre dimension au club et le mettre au diapason des grands clubs de renom. La procédure des candidatures sera

détaillée dans une communication à part prochainement, indique également Mobilis. Enfin, cette dernière annonce également la mise en place d'une nouvelle démarche dans la gestion, basée sur un rapprochement avec les représentants des supporters mais aussi des médias à travers des rencontres périodiques afin d'unir les efforts autour de l'équipe et lui permettre de parvenir à ses objectifs. Au passage, un appel est lancé aux supporters pour renouer avec la mobilisation autour du club et sa direction pour parvenir à des résultats meilleurs.

Djaffar C.



LES CAFOUILLAGES DU MERCATO

Les transferts d'Abadda et Merghem ratés ?



Décidément, le mercato voudrait faire les prolongations aussi. Le cas de l'international de l'ASO Chlef, Achraf Abada, donné pour acquis à l'USM Alger, continue en effet d'alimenter les espaces médiatiques sans pour autant qu'il soit

confirmé ni infirmé par les voix officiellement habilitées.

En effet, bien qu'une transaction ait, bel et bien, été conclue avec le consentement des trois parties, à savoir l'ASO, le joueur et le club acquéreur, l'USMA, aucune d'elles n'a pipé mot pour l'heure sur ce transfert visiblement pris dans un cafouillage. Mieux, pour la Ligue de football professionnel, le joueur est toujours enregistré parmi l'effectif de l'ASO Chlef.

Plus de trois jours après la clôture du mercato, les langues commencent à se délier pour faire part d'un imbroglio administratif qui risque de bien faire capoter ce qui était considéré comme le grand coup des transferts de ce mercato.

Il semblerait que la qualification du joueur serait loin d'être acquise pour l'USMA, faute de n'avoir été enregistrée à temps sur la plateforme de la Fédération algérienne de football (FAF-Connect) avant sa fermeture. Et depuis, le joueur reste

toujours sur la liste des effectifs de l'ASO. Donc pas du tout qualifié à jouer avec l'USMA. Selon une source avisée sur le dossier, la possibilité qu'il soit qualifié cet hiver est jugée « très faible ou quasi nulle », sauf situation exceptionnelle comme une résiliation suivie d'une validation par la Fifa, ce qui est peu probable du moment que le joueur n'a à aucun moment résilié son contrat avec l'ASO. Il était question d'un transfert négocié entre les deux clubs. Mais sait-on jamais.

Du côté de la JSK, les choses paraissent plus claires sur le cas Merghem qu'on disait en route vers un club étranger.

Dans un communiqué officiel diffusé, avant-hier soir, la direction du club kabyle a tenu à « démentir formellement les informations relayées faisant état d'un prétendu transfert du joueur Mehdi Merghem avec quelque club que ce soit.

«Le joueur demeure lié contractuellement à la JSK», tranche le document posté sur les réseaux officiels du club.

Djaffar Chilab

USM ALGER

L'ÉQUIPE DEPUIS LUNDI DERNIER À ABIDJAN

Au lendemain de son match comptant pour la 4e journée des groupes de la Coupe de la CAF, joué dimanche dernier à Bamako contre Djoliba AC, la délégation de l'USM Alger avait quitté la capitale malienne à destination de la Côte d'Ivoire, en prévision de son prochain match contre l'équipe ivoirienne de San Pedro. Les Usmites sont arrivés à Abidjan en fin de journée et devraient séjourner sur place dans la capitale ivoirienne trois jours pour mieux récupérer du match et du voyage qu'ils ont enchaîné. Le coach intérimaire, pour garantir une meilleure récupération à ses éléments, avait même décidé d'accorder un quartier libre à ses joueurs, hier.

La reprise des entraînements est prévue pour

aujourd'hui toujours à Abidjan. L'équipe ne devrait rejoindre la ville de San Pedro, distante de quelque 334 kilomètres, soit un peu plus de 4h30min de route, que vendredi. Sur place, Hadj Adlane devrait faire exercer son groupe lors de deux séances, dont la dernière prévue samedi la veille du match sur le terrain qui abritera la rencontre. Pour rappel, l'USMA, leader de son groupe (A) avec 10 points et déjà qualifiée en quarts de finale, affrontera le représentant ivoirien San-Pedro (3e, 3 points), déjà éliminé, dimanche 8 février prochain, en déplacement bien entendu, pour le compte de la 5e et avant-dernière journée de la phase des groupes de la Coupe de la Confédération.

D. C.



LIGUE 1 (17^e JOURNÉE)

L'ES SÉTIF EN DANGER À BÉCHAR



La 17^e journée de la Ligue 1 Mobilis entamée hier, avec deux matchs avancés, se poursuivra cet après-midi avec trois autres rencontres au menu, à savoir USM Khencela – ASO Chlef, MC El Bayadh – MB Rouissat et, enfin, JS Saoura – ES Sétif.

En l'absence des quatre clubs africains, le MC Alger, le CR Belouizdad, l'USM Alger et la JS Kabylie, pris par la 5^e journée de la phase des groupes des coupes continentales, la Ligue de football a dû faire comme elle pouvait pour éviter un cumul plus important de matchs en retard, surtout que cet exercice doit vraiment être bouclé dans les délais impartis, Coupe du monde oblige. Ce qui a donné lieu à cette 17^e journée un peu déchiquetée avec deux matchs,

MC Oran – O Akbou, à huis clos, et CS Constantine – ES Mostaganem, en l'occurrence, joués hier en soirée, trois prévus aujourd'hui, tandis que les trois restants sont donc reportés à des dates indéterminées. Bref, pour le programme du jour, il faut retenir surtout cette virée assez risquée pour l'ES Sétif (12e, 19 points) dans le Sud chez la JS Saoura (10e, 22 points). En effet, les Sétifiens devraient bien se préparer à affronter une équipe de la JS Saoura qui devrait avoir vraiment hâte de rejouer pour tenter de dépasser ses deux dernières mésaventures marquées par deux défaites successives subies (1 – 0) à Constantine chez le CSC, puis de nouveau (1 – 0) lors du derby face au MB Rouissat. Sétif reste, elle, sur une prestation euphorique face à l'USM Khencela, assortie d'une large victoire (4 – 1) qui a bien ravi la galerie locale. Un nul pourrait bien être équitable entre

Le comble, c'est qu'elle constituait une troisième contre-performance de suite pour les Khencelis qui avaient déjà calé à domicile (0 – 0), en recevant le CSC avant d'aller perdre (2 – 0) à Ouargla contre le MB Rouissat. L'USMK est donc plus que sommée de l'emporter au risque de compliquer davantage sa situation. Enfin, le troisième match prévu opposera le MC El Bayadh (16e, 7 points), toujours bon dernier, au MB Rouissat, son invité du jour qui risque de lui coûter cher. Pour le MBR, c'est certainement là une sortie dont il faudra bien profiter pour ramasser des points à l'extérieur. Le MC El Bayadh ne voudra pas une telle issue à son match mais il est plus sûr de rester encore dernier que de décrocher une victoire face à cet adversaire novice encore de la Ligue 1, mais totalement décomplexé.

Djaffar Chilab

ÉQUIPE NATIONALE U17

DEUX MATCHS AMICAUX FACE À LA MAURITANIE

La sélection nationale U17 a entamé, dimanche 1er février 2026, un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa dans le cadre des préparatifs en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2017, a communiqué la FAF. Ces qualifications se dérouleront à travers le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu le mois prochain, précise-t-on. Ce

regroupement sera ponctué par deux rencontres amicales face à la Mauritanie. La première aura lieu aujourd'hui mercredi 4 février à partir de 16h30 sur place au centre de Sidi Moussa, tandis que la seconde est programmée pour samedi prochain, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, à la même heure. A



noter que pour ce stage qui s'étalera jusqu'au 7 février prochain, le sélectionneur national, Amine Ghimouz, a retenu une liste de 22 joueurs. Sont concernés : Sadji (JSK), Youcef Achira (ASOC), Fakih, Benmeddouj, Mouibli (Paradou AC), Akbache, Dahmas, Djoudi (USMA), Benramoul Hachemi, Saïd Belarbi (MCO), Benalleg (JS El Biar), Oukbakounta (CRN Ahagar), Saad Saoud (CRB), Zaoui (MC Mekhadma), Bendaïda (ACSC Aflou), Bouacida, Baali (ES Sétif), Touali, Bouhaldjela (O Akbou), Chehaba (A Bou Saâda), Ould Slimane (ES Ben Aknoune) et Benkaidia (CSC).

D. C.

CAN FUTSAL 2026 (2^e TOUR ÉLIMINATOIRE)

GUINÉE – ALGÉRIE AUJOURD'HUI À CONAKRY



La sélection nationale de futsal jouera cet après-midi à partir de 17 heures (heure algérienne) contre son homologue guinéenne à la salle Gymnase Handball 28 Septembre de Conakry. La rencontre compte pour la manche aller du deuxième et dernier tour qualificatif pour la Coupe d'Afrique des Nations de futsal 2026. Les Algériens qui sont sur place depuis dimanche dernier ambitionnent de réussir un bon résultat qui leur permettrait d'envisager le retour dans de bonnes conditions. A signaler que cette seconde manche se jouera dimanche 8 février 2026 à la salle omnisports du Complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran à partir de 18 heures.

D. C.

COUPE D'ALGÉRIE DES FÉMININES

Les quarts de finale fixés aux 6 et 7 février prochains

La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie a arrêté les dates, horaires et stades des rencontres comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2026 des féminines. La fédération, qui a fait part des programmations, précise que les matchs se dérouleront en deux mi-temps de 45 minutes chacune pour les seniors, de 40 minutes pour les U20 et de 35 minutes pour les U17.

D. C.

PROGRAMME

Seniors (le 7 février à 10h)

USMA - MCO (stade Omar-Hamadi à 12h)
ASEA Alger-Centre - JSK (Stade de Dar El Beïda)
F Khroub - CSC (Stade Abed-Hamdani)
AFAQ Relizane - Atlético Sétif (Stade Tahar Zougar)

U20 (le 6 février à 10h)

CRB - Khroub
Atlético Sétif - JSK
CSC - AFAQ Relizane
Etoiles Bouira - C Casbah

U17 (le 7 février à 10h)

O M'Chedallah - F Béjaïa
FC Akbou - MC Oran (6 février)
Malak Ain Beïda - ASEA Alger-Centre
USM Alger - AFAQ Relizane

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République portugaise, M. Paulo Rangel, ainsi que la délégation qui l'accompagne a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Ont assisté à la rencontre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la

Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, le conseiller auprès du Président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, Kamal Sidi Saïd, le conseiller auprès du Président de la République chargé des Affaires diplomatiques, Amar Abba, et l'ambassadeur d'Algérie au Portugal, Saïd Moussi.



LE CHEF DE L'ÉTAT ENVOIE UN MESSAGE DE REMERCIEMENTS À SON HOMOLOGUE CHINOIS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a envoyé, hier, un message au président de la République populaire de Chine, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

« Son Excellence Xi Jinping, président de la République populaire de Chine. Monsieur le Président et cher ami, J'ai reçu avec une grande appréciation et gratitude le télégramme de félicitations que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion du lancement réussi du satellite +Alsat-3+ depuis le centre de Jiuquan en

République populaire de Chine, et je tiens à exprimer à Votre Excellence mes sincères remerciements pour les sentiments sincères et nobles contenus dans votre télégramme, qui reflètent la profondeur des relations entre nos deux pays et l'amitié solide et la coopération fructueuse qui les caractérisent ». Le président de la République ajoute : « Et je suis, comme vous, pleinement convaincu que cette réalisation constitue un ajout qualitatif à l'édifice de nos relations historiques, des relations qui connaissent aujourd'hui leurs plus belles phases, grâce à la volonté politique que nous partageons pour concrétiser le partenariat stratégique entre nos deux

pays amis. Et dans l'effervescence de la célébration de cette réalisation, je ne peux que renouveler à Votre Excellence la confirmation de notre engagement sincère et de notre détermination ferme à poursuivre le travail avec vous pour réaliser davantage de succès, de réalisations et d'acquis, en réponse aux aspirations de nos deux pays et de nos deux peuples amis ».

Le président de la République conclut : « En renouvelant mes sincères remerciements et mon appréciation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et cher ami, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux et de ma haute considération. »

CONFÉRENCE DES CHEFS DE POSTES CONSULAIRES UNE VISION PROMETTEUSE DU CHEF DE L'ÉTAT AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a réaffirmé, hier à Alger, que l'orientation consistante à considérer la communauté nationale à l'étranger comme une partie intégrante de la Nation traduit l'importance particulière que lui accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui en a fait l'une de ses priorités majeures. S'exprimant lors de l'ouverture officielle des travaux de « La conférence des consuls généraux et consuls d'Algérie », tenue au siège du ministère des Affaires étrangères, le Premier ministre a insisté sur la responsabilité stratégique du réseau consulaire. Selon lui, « le défi majeur auquel est confronté notre réseau consulaire réside dans la nécessité de s'élever constamment au niveau de la forte volonté exprimée à maintes reprises par le président de la République ». Ces propos rappellent les orientations essentielles énoncées lors du séminaire des chefs des représentations diplomatiques et consulaires, tenu en novembre 2021, au cours duquel le chef de l'Etat avait souligné le caractère stratégique de la communauté nationale à l'étranger et son rôle central dans la projection de l'Algérie à l'international.

Le Premier ministre a également mis en lumière l'importance du dernier appel lancé par le président de la République à l'adresse des jeunes Algériens établis à l'étranger, notamment ceux en situation de vulnérabilité ou en situation irrégulière. Il a qualifié cet appel de « preuve supplémentaire de cette volonté constante de protéger les enfants de l'Algérie ».

Dans ce contexte, la décision de régulariser la situation de ces ressortissants impose, selon M. Ghrieb, aux chefs des centres consulaires, de veiller scrupuleusement à la mise en œuvre de cette mesure, conformément à l'importance accordée par les plus hautes autorités au principe de la protection des citoyens, en toutes circonstances et où qu'ils se trouvent.

Au-delà de cette dimension sécuritaire et sociale, le Premier ministre a insisté sur la diversité générationnelle et sociale de la communauté nationale à l'étranger et sur la nécessité de lui accorder la place qu'elle mérite au sein des politiques publiques. Il a souligné que l'Etat algérien œuvre à maintenir un lien constant avec ses citoyens, en cohérence avec son attachement profond à la patrie et dans un souci permanent de répondre aux aspirations et préoccupations de ses ressortissants.

Par ailleurs, M. Ghrieb a réitéré l'engagement total du gouvernement à assurer une prise en charge optimale de la diaspora algérienne. « La réalisation de cet objectif », a-t-il précisé, « nécessite le renforcement continu du rôle du réseau diplomatique et consulaire, notamment à travers



l'adaptation et le développement de ses méthodes de travail ». L'accent a été mis sur la nécessité d'une diplomatie proactive, capable non seulement de fournir des services administratifs de qualité, mais aussi de défendre les droits des citoyens et de soutenir leur intégration dans les sociétés d'accueil, tout en préservant leurs liens avec la nation. Enfin, le Premier ministre a rappelé que le rôle des centres consulaires dépasse la simple prestation de services administratifs. Ils doivent désormais prendre en compte les enjeux contemporains, marqués par la montée de l'islamophobie, des discriminations raciales et des crises identitaires, qui affectent de nombreuses communautés à travers le monde. Dans ce cadre, les consulats sont appelés à jouer un rôle stratégique, en tant que lieux de protection, de conseil et de relais entre l'Etat algérien et sa diaspora, tout en contribuant à la défense de son image et de ses intérêts à l'international.

Cet engagement réaffirme la volonté de l'Algérie de

consolider ses liens avec ses citoyens établis à l'étranger, de garantir leur sécurité et leur bien-être, et de reconnaître leur contribution essentielle au rayonnement et à la construction d'une nation moderne, ouverte et solidaire.

LA MODERNISATION DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Pour sa part, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a indiqué que « les axes stratégiques de l'engagement présidentiel n'ont eu de cesser de se consolider par des actions concrètes et palpables au profit de nos concitoyens à l'étranger ».

Le chargé de la diaspora a ajouté que cette rencontre s'inscrit dans cette dynamique constante de prise en charge des préoccupations et attentes de nos concitoyens à l'étranger ». Dans ce cadre, le volet de la modernisation et de la simplification des prestations administratives au profit de la diaspora figurera en bonne place à l'ordre du jour de cette conférence consulaire, qui consacrera un atelier spécifique à cette thématique centrale dans l'action du ministère des Affaires étrangères.

Les discussions permettront de dresser un bilan des actions accomplies ces derniers mois, marquées par le lancement de multiples initiatives visant à moderniser les services consulaires et à garantir des prestations de qualité, en étroite coordination avec plusieurs départements ministériels et instances officielles.

En 2025 notamment, le ministère des Affaires étrangères a réorganisé les horaires de son service d'état civil, désormais ouvert chaque samedi, afin de faciliter les

démarches administratives (délivrance d'actes, légalisation) pour les citoyens et la communauté établie à l'étranger. D'ailleurs dans ce sens, en juillet 2025, le ministère a lancé le service « T@sdik » pour la légalisation des documents destinés à l'usage à l'étranger. Cela permet leur dépôt et retrait via les bureaux d'Algérie Poste situés dans les chefs-lieux de daïra, évitant ainsi aux usagers de se déplacer jusqu'au siège du ministère.

Ce service s'ajoute à la récente option de prise de rendez-vous en ligne, qui permet aux usagers des services de l'état civil et de légalisation de fixer une plage horaire précise et de réduire considérablement les délais d'attente.

Dans le cadre de l'amélioration continue des procédures, l'Algérie a également déposé, en novembre 2025, l'instrument d'adhésion à la Convention de La Haye supprimant l'exigence de légalisation des actes publics étrangers (communément appelée « Convention Apostille »). Cette convention remplacera la procédure actuelle, en plusieurs étapes, par une formalité unique produisant les mêmes effets juridiques et offrant un impact direct sur les démarches administratives des particuliers. Un atelier de formation à cette nouvelle procédure, qui entrera en vigueur le 9 juillet 2026, a été organisé en visioconférence, le mois dernier, en partenariat avec la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH).

Parallèlement, les canaux de communication ont été renforcés par le lancement d'une plateforme interactive permettant aux citoyens algériens établis à l'étranger de s'adresser directement au secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Le ministère a également mis en place le service en ligne « DZ Travellers », destiné à fournir informations, conseils et orientations aux voyageurs en cas d'urgence ou de crise dans leur pays de destination.

La conférence consulaire, qui se poursuit aujourd'hui, permet d'examiner le lancement de nouvelles initiatives répondant aux besoins administratifs de nos concitoyens à l'étranger. Un accent particulier sera mis sur le renforcement de l'interopérabilité avec plusieurs secteurs prioritaiement concernés dans le cadre du rapprochement de l'administration avec la communauté nationale à l'étranger et de la modernisation globale des services consulaires.

Cette conférence traduit un engagement concret à faciliter la vie de la communauté nationale, à protéger ses droits et à renforcer son intégration dans les sociétés d'accueil, tout en maintenant un lien solide avec la patrie.

Cette approche stratégique, articulée autour de la sécurité, de la modernisation administrative et de la communication directe, reflète une vision d'Etat moderne et résolument tournée vers la solidarité, la protection des citoyens et la valorisation du rôle de la diaspora dans le rayonnement international de l'Algérie.

G. Salah Eddine